

ARCHE

Quand Moïse, au sommet du Sinaï, a reçu de Dieu les « Dix Commandements », la Loi ou Torah, il a compris que cette Parole de Dieu était, pour le peuple qui venait de sortir d'Égypte, le « mode d'emploi de la liberté », les règles de vie qui permettent de vivre ensemble et avec Dieu sans redevenir esclaves. Pour conserver ce trésor, ils l'ont voulu transportable et ont construit une Arche (le mot signifie « coffre »), en bois précieux recouvert d'or et rehaussé de deux chérubins, ou anges, pour l'emporter avec eux tout au long de leur pérégrination. On en trouve la description dans le livre de l'Exode au chapitre 25, 10-22. Pendant les quarante ans qu'ils vont cheminer au désert, cette Parole de Dieu va les accompagner, les guider, les délivrer des ennemis. Une fois arrivés en Terre Promise, après beaucoup de déplacements, ils l'installeront dans le Temple de Jérusalem où elle rappellera la présence de Dieu ; un peu, comme pour nous, le Saint-Sacrement dans le tabernacle. L'Arche va devenir le symbole de la présence de Dieu qui ne nous quitte pas, qui nous protège tant que nous ne la quittons pas. La présence de l'Arche signifie à la fois que Dieu est toujours avec nous, qu'il chemine avec nous et que nous nous engageons à écouter sa Parole toujours et partout. Tout au long de l'Année Sainte ou Jubilé, en 2025, une Arche construite sur le modèle de celle de la Bible, va parcourir notre diocèse de Cambrai à la rencontre des communautés chrétiennes, ou plutôt, c'est Dieu qui vient toujours à notre rencontre, qui marche avec nous et qui nous donne sa Parole, celle qui nous rend libres ; sauf que, désormais, sa Parole n'est plus écrite sur des tables de pierre, c'est son Fils, Jésus-Christ en personne, le Verbe fait chair qui continue de nous parler et nous guider.

L'Arche diocésaine sera dans notre doyenné du 22 février au 16 mars

DM